

**ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE**  
**Consignes aux candidats pour les épreuves écrites des**  
**concours de la banque d'épreuves BCPST inter ENS - session 2020**

**Banque d'épreuves BCPST regroupant les écoles suivantes :**  
**École normale supérieure**  
**École normale supérieure de Lyon**  
**École normale supérieure Paris-Saclay**  
**École nationale des ponts et chaussées**

**ATTENTION : les consignes sanitaires liées à l'épidémie de covid-19 en cours font l'objet d'un document distinct.**

**Instrumentes et matériels autorisés**

- Les copies seront scannées en couleur. **Utiliser uniquement un stylo bleu ou noir non effaçable (pas de stylo-plume, pas de stylo « à friction »)** pour la rédaction de votre composition ; d'autres couleurs, excepté le vert et le bleu turquoise, peuvent être utilisées, mais exclusivement pour les schémas et la mise en évidence des résultats.
- **Ne pas utiliser de correcteur (Tipp-Ex par exemple) sous quelque forme que ce soit : correcteur fluide avec pinceau, correcteur à sec (souris), stylo-correcteur, etc.** Si besoin, il est conseillé de rayer proprement sur sa copie.
- L'usage de tout document écrit ou imprimé, de tout papier autre que ceux fournis est formellement interdit.
- L'échange de matériel (stylo, règle, calculatrice, etc.) entre candidats est interdit en cours d'épreuve.
- L'échange de machines et tout autre échange d'informations entre candidats est strictement interdit.

**L'usage de tout document, dictionnaire ou matériel électronique (calculatrice, téléphone portable, montre connectée, etc.) non explicitement prévu, est interdit pour toutes les épreuves.**

**Réglementation des retards**



Tout candidat qui se présente à une épreuve écrite, moins d'une heure après le début de l'épreuve constatée par le chef de centre ou son représentant, n'est admis à composer qu'à titre conservatoire. Il ne bénéficie d'aucune prolongation et devra remettre sa composition en même temps que les autres candidats.

L'autorisation donnée ne préjuge pas de la décision à prendre ultérieurement par le président du jury, sur la base du rapport rédigé par le chef de centre, mentionnant l'heure d'arrivée du candidat et le motif présenté.

Le candidat devra remettre au chef de centre ou à son représentant, le jour de l'épreuve ou le lendemain au plus tard, un justificatif de son retard.

## Réglementation des sorties



Lors des épreuves, il est interdit aux candidats :

- De sortir temporairement pendant la première heure d'épreuve pour quelque motif que ce soit ;
- De sortir définitivement pendant les deux premières heures d'une épreuve. Après la deuxième heure, la sortie définitive n'est autorisée qu'après que le candidat ait remis sa copie (rédigée ou non). Le candidat ne peut plus pénétrer à nouveau dans la salle pendant cette épreuve.


Les sorties temporaires pour se rendre aux toilettes sont autorisées après la première heure d'épreuve. Le candidat doit impérativement être accompagné par un surveillant avec l'interdiction de communiquer avec quiconque ou d'user de documents.

Déroulement des épreuves ..... déroulement des épreuves ..... déroulement des épreuves

En début d'épreuve, avant la distribution des sujets, vous devez :

- Ranger toutes vos affaires personnelles dans un sac et déposer le sac fermé devant votre table, hors d'atteinte.
- Éteindre votre téléphone portable et le ranger dans votre sac.
- Déposer sur votre table une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport) en cours de validité et votre convocation. Aucun document ne doit se trouver à portée de main, hormis le présent document, votre pièce d'identité et votre convocation (vierge de toute annotation), les copies et feuilles de brouillon.

L'entête des copies est rempli selon le modèle ci-dessous :

interENS	Numéro d'inscription	2 3 5 2 5	Nom :	NOM
	Numéro de table	0 0 0 0 5	Prénom :	Prénom
	Né(e) le	0 1 0 1 2 0 0 0		
 A3-0005 509562 français	Filière :	BCPST	Session :	2020
	Épreuve de :	Composition de Français		
<b>Consignes</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>• Remplir soigneusement l'en-tête de chaque feuille avant de commencer à composer</li><li>• Rédiger avec un stylo non effaçable bleu ou noir</li><li>• Ne rien écrire dans les marges (gauche et droite)</li><li>• Numéroté chaque page (cadre en bas à droite)</li><li>• Placer les feuilles A3 ouvertes, dans le même sens et dans l'ordre</li></ul>		

Pour chaque épreuve, vous devez :

- Attendre que la séance ait été déclarée ouverte pour prendre connaissance du sujet et commencer à composer.
- Vérifier que le sujet reçu est complet.
- Lever la main, en silence, si vous avez besoin de feuilles de composition ou de brouillon supplémentaire.

☑ Émargement et collage du QR-code :

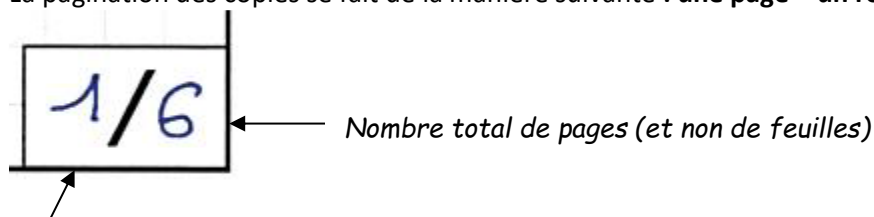
- L'émargement et le collage du QR-code sont effectués après la distribution des sujets ;
- Le surveillant décolle le QR-code et le dépose sur le coin de la table du candidat ;
- Le surveillant fait émarger le candidat avec le stylo personnel du candidat ;
- le candidat colle le QR-code sur sa copie et la numérote 1/, 2/, 3/, 4/. Cette copie sera la première et le QR-code ne doit pas être décollé. Si le candidat ne souhaite pas que les éléments de sa composition dans cette première copie soient pris en compte pour la correction, il devra les barrer proprement. Ne pas s'inquiéter si le QR-Code s'efface légèrement.

☑ En fin d'épreuve, vous devez :

- Cesser immédiatement d'écrire au signal du surveillant, sous peine de sanctions et attendre en silence les instructions.
- Encarter les différentes feuilles intercalaires ayant servi pour une même composition dans la première feuille double et ne pas les agraffer entre elles. La *pagination des copies* (à la diligence des candidats), constitue un repère pour les correcteurs mais ne saurait être considérée comme une justification du nombre de feuilles remises.

ATTENTION : Tous les documents autres que les copies réglementaires au format ENS ne seront pas corrigés à l'exception, pour l'épreuve d'option de géographie, des cartes.

La pagination des copies se fait de la manière suivante : **une page = un recto ou un verso**



Numéro de la page

- Remettre une copie, même blanche, au surveillant après avoir vérifié que l'entête des copies a été correctement rempli.
- Emporter tous vos brouillons.

👏 **Il est interdit :**

- de **signer sa copie** ou **d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance** ;
- de parler ou de se déplacer pendant les épreuves. Si vous avez besoin de quoi que ce soit, levez la main jusqu'à ce qu'un surveillant vienne à vous ;
- de porter un couvre-chef : le candidat doit l'enlever pendant les épreuves ou se soumettre à un contrôle permettant de s'assurer de l'absence de tout moyen de fraude ;
- d'utiliser des objets connectés par ondes – wifi, bluetooth, etc. – ou des tablettes ;
- d'utiliser un téléphone portable ou tout autre moyen de télécommunication ;
- d'utiliser un casque anti bruit ou un baladeur ;
- de communiquer entre candidats en cours d'épreuve.

**Laissez ces consignes sur votre table  
jusqu'à la fin des épreuves**